VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN,

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE SANS LIMITE.

Succession de Mme Louisa Ehringer, Veuve d'Ambrose Leitz. No 96,880 Cour Civile de District, Division A.

2409 RUE TCHOUPITOULAS,

Entre Première et Seconde,

Emplacement de Commerce et Résidence à Deux Etages.

—AUSSI—

Actions, Bijouterie, Diamants et toutes les Propriétés Mobilières suivant inventaire enregistré.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, 24 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et là en Cour ouverte le 15 août 1902 —jugement signé le 21 août 1912, par l'Hon. Fred. D. King, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, actuellement absent en congé, juge de la Cour précité, Division A, dans l'affaire ci-mentionnée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés mobilières et immobilières, à savoir—

Premier — Trois certains lots de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée) Première, Deuxième et Bousseau, désignés comme lots 3 ,4 et 5, lesquels mesurent chacun 32 pieds et 3 |7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas 31 pieds 6 5|7 pouces en largeur sur la ligne arrière sur les profondeurs suivantes: Lot No 3 149 pieds 1|2 pouce sur la ligne du lot No 2 et 142 pieds 3 2|3 pouces sur la ligne la divisant des lots Nos 3 et 4; 135 pieds 5 pouces et cinq lignes sur la ligne la divisant des lots Nos 4 et 5, et 128 pieds 7 2|3 pouces sur la ligne de côté opposé du lot No 5.

Les dits lots devant être vendus en bloc.

Deuxième—Tout les meubles suivant inventaire enregistré seront vendus sur les lieux No 2409 rue Tchoupitoulas, à 10 heures du matin.

Troisième—Actions. Soixante-dix-huit parts de capital de la Orleans Manufacturing Co. valeur au pair $50 par action, devant être vendus en lots de 10 actions.

Quatrième—Bijouterie et diamants.

Actions, diamants et bijouterie seront vendus à la Bourse, 311 rue Baronne, à midi.

Conditions—Les meubles, actions, diamants et bijouterie comptant sur les lieux. Les immeubles au comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et pour l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire, et aura droit au loyer du jour seulement du passage de l'acte de vente. Les lots Nos 3 et 4 vendus sujet au bail fait par le décédé jusqu'au les bâtisses et écuries du 1er janvier 1911 au 31 décembre 1912, à $25 par mois, payable le dernier jour du mois. Privilège de deux ans de prolongation à l'expiration au taux de $35 par mois à Frederic Leitz, lequel privilège il se réserve. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication chez

RAMSEY & DANZIGER,
Encanteurs.

B. R. Forman, avocat pour la demanderesse.

A. D. Danziger, avocat pour la défenderesse.

22 aout—22 25—sept 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Leopold Weil Bldg and Impr Co vs Mme Geo. Seagaran.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 54,071—En vertu d'un writ de fieri facias en writ d'expulsion qui m'a été adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 armoire à glace, 1 toilette à glace, 1 lavabo à glace, 1 table de milieu, 4 chaises en rotin, 1 berceuse en rotin, 1 hartage, 1 coffre-fort, 1 table en bois, etc. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. —Chas Schnetzler, avocat pour la demanderesse.

15 sept—15 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Betsy Pickett, épouse de Wm H. Abair, et pour aider et assister en dite épouse, vs Will Oubre.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 51,282 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rodgers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 armoire à glace, 1 toilette à glace, 1 lavabo à glace, 1 table de milieu, 4 chaises en rotin, 1 berceuse en rotin, 1 hartage, 1 coffre-fort, 1 table en bois, etc. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Benjamin R. Forman, avocat pour la demanderesse.

15 sept—15 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le numéro municipal 6030 rue Laurel, entre la rue State et la ligne de Barthéville

T. Semmes Walmsley vs. Charles A. Sicard

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 101,423 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No — borné par les rues Laurel [autrefois Market], Annunciation [autrefois Preston] et State et la ligne de Barthéville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur le certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer de la ville, daté du 16 juin et annexé à un acte de vente passé devant Beer, Orr, notaire en cette ville, daté le 9 mars 1896, lesdits lots adjacents l'un à l'autre et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Laurel [autrefois Market] par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, mesures américaines et d'après ledit plan étant la même propriété que ladit Chas A. Sicard achata de "Peoples's Homestead Association" de cette ville par un acte passé devant Théodore G Spitzfaden, alors notaire en cette ville, le 3 juillet 1899, enregistré au bureau des transports de cette ville dans le livre No 178, page No 547.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dufour & Dufour, avocats pour le demandeur.

30 aout—30—sept 6 13 20 27—o x 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée au Chemin Gentilly.

Terrains mesurant 100' de face sur à peu près 20 arpents de profondeur.

Frank B. Tweney vs Veuve et Héritiers de Douglas Barrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,092—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située à mais distante du Chemin de Gentilly en quittant la ville, à l'arrière du Troisième District, mesurant 100 pieds de face sur ledit Chemin de Gentilly par une profondeur d'environ vingt arpents; étant la bande de terre la plus rapprochée de la ville prise dans lots numérotés et mesurés deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur

31 aout—31—sept 6 13 20 27—o x 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte mensuel présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George C. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Dymond Jr, avocat. 12 sept—12 16 21

Succession de Caroline Knoche, épouse de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,352—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Robert Mogel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernste Vidrine, avocat.

12sept—12 16 21

Succession de Charles Mack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,689—Division A—Attendu que James P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Mack, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNEL, Greffier.—C. C. Friedricks, avocat.

11 sept—11 15 20

Succession de Josephine Anderson, veuve de Cyrus S. Morris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 101,710 — Division A — Attendu que Willis Anderson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Josephine Anderson, veuve de Cyrus S. Morris, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Oliver S. Livaudais, avocat.

11 sept—11 15 20

Succession de Francis J. Quinlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,467. — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte mensuel présenté par John A. Guthaus, Dr St. Marc Fortier et Mme Eugenie Quinlan, veuve de John F. Quinlan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Coffery, Quintero, Gidiere & Brumby, avocats. 10 sept—10 15 19

Succession de Charles H. Pitcher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,060—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George W. D. Pitcher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. J. Prowell, avocat.

7 sept—7 11 16

Succession de Mme Dora B. Soelig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,648 —Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Philip W. Soelig, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL Greffier.—Alfred D. Darriger, avocat.

6 sept—6 10 15

AVIS AUX CREANCIERS.

E. H. Michel vs. Stewart Oil Company

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 100,099—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John McGraw, Recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—H. L. Favrot, Lewis E. Graham, avocats.

12 sept—12 16 21

In re Liquidation de la Woodland Dairy Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,119. Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Robert Cenaco, Jr., Robert M. Cenaco et John M. Windeikin, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas I Denegre, Edgar M. Caan, avocats.

10 sept—10 14 19

VENTES A L'ENCAN

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
SUCCESSION DE PETER LAMANA.

No 93,069—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PROPRIETES DE VALEUR

Dans le 2me et 5me Districts

1. No 624 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres, Bâtisse en Briques à Deux Etages. Aussi Une Grande Ecurie Adjacente.
2. Nos 609-11 rue St-Philippe, Maison Double en Bois à un Etage.
3. Nos 1026-28-30-32 rue Nunez, entre Newton et Diana, carré Verret, Une Maison d'Habitation.
4. No 413 rue Homer, entre les rues Monroe et Franklin, Un Cottage Simple.

Aux enchères JEUDI, le 26 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 14 août 1912, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la propriété suivante à savoir:

1. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le second district de cette ville, dans le carré borné par les rues St-Philippe, Chartres, Royale et Dumaine, désignés par les Nos 2 et 3, sur un plan fait par Depouill, daté du 4 février 1834 et annexé à un acte passé devant Louis Ferraud, ancien notaire, le 4 août 1834, lesquels dits lots mesurent, en mesure anglaise, comme suit à savoir: Lot No 2 a 21 pieds sur la rue St-Philippe par 127 pieds 9 pouces et 4 li4nes de profondeur. Lot No 3 est adjoint au dit lot No 2 et mesure 22 pieds sur la rue St-Philippe par 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, le tout borné d'un côté par une propriété appartenant maintenant ou autrefois à la Vve Labarre et de l'autre côté par une propriété appartenant maintenant ou dernièrement à M. Hatral. La propriété ci-dessus connue par le No municipal 624 rue St-Philippe.

2. Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, carré No. 49, borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, le dit lot est désigné sur le registre d'assessement sous le No. 36, ayant en mesure américaine 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue St. Philippe sur une profondeur de 85 pieds, 9 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations portent les numéros municipaux 609 et 611 rue St. Philippe.

3. Un certain lot de terre dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 15 du carré No 46 maintenant 181, borné par les rues Diana [autrefois Decatur], Nunez [autrefois Franklin], Newton et Verret, d'après le plan de A. d'Hémécourt, voyer le 10 septembre 1846, déposé au bureau de H. P. Caire, ancien notaire, comme plan No 196 du livre des plans No 3. Ledit lot No 15 mesure en mesure française, 30 pieds de face sur la rue Diana par 120 pieds de profondeur et connu par les Nos municipaux 1026-28-30-32 rue Nunez.

4. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 dans le carré No 43, maintenant carré No 155, borné par les rues Homer, Monroe, Franklin et Newton, selon le plan dressé par A. d'Hémécourt, le 11 septembre 1846, déposé au bureau de H. P. Caire, ancien notaire, comme plan No 195 du livre des plans No 3. Le dit lot mesure en mesure française 30 pieds de face sur le rue Homer par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le No municipal 413 rue Homer.

Conditions—Un quart en plus comptant, le solde, s'il y en a, à 1, 2, 3, 4 et 5 ans avec intérêt à 7 0|0 payable annuellement. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et déposer 10 0|0 du prix d'achat avec l'encanteur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Phil J. Paterne, notaire.

N. J. CLESI, Encanteur.
Bureau No 821 rue Gravier.

29 août—29—sept 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix DU

SECOND DISTRICT.

919 RUE NORD RENDON COTTAGE SIMPLE.

3211 RUE DUMAINE COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme F. G. Wanner

No 100,761—Division D.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—Aux enchères, JEUDI, le 26 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et suivant un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la dite Cour, daté et signé le 15 août 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans le carré No. 443 borné par les rues Dumaine, Nord Rendon, St. Philippe et l'avenue Hagan, désigné par la lettre A. sur un plan dressé par C. Unsas Lewis, voyer de ville, daté le 19 juin, 1912. Le dit lot A selon le dit plan commence à une distance de 60 pieds de la rue Dumaine et Nord Rendon et mesure 32 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté séparant le dit lot du lot B, et une profondeur de 128 pieds, 4 pouces sur la ligne de côté opposé vers l'avenue Hagan, le tout selon le dit plan portant le numéro municipal 919 rue Nord Rendon.

Second—Un certain lot de terre situé dans le même carré que ci-dessus, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre D sur le plan mentionné plus haut et d'après lequel ledit lot D est à une distance de 128 pieds 3 pouces et 1 ligne des rues Nord Rendon et Dumaine, et mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue Nord Rendon, 25 pieds 2 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 153 pieds 11 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles, et étant une partie de la même propriété acquise par le défunt par achat d'Emile Muller devant J. H. Fercelle, notaire en cette ville, le 12 septembre 1896, enregistré dans le livre des transferts 156, page 691, et portant le No municipal 3211 rue Dumaine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en 1, 2 et 3 ans, avec intérêt à 7 pour cent par an. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et déposer 10 0|0 du prix d'achat avec l'encanteur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant F. D. Charbonnet, notaire.

N. J. CLESI, Encanteur,
821 rue Gravier.

Philip J. Paterne, avocat.

29 août—29—sept 1 8 15 22 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Teresa Donnelly épouse de James Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,424 — Division C — Attendu que James Donnelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Teresa Graham, épouse de James Donnelly, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — C. C. Friedricks, Harold A. Meiss, avocats.

8 sept—8 13 17

Succession de Mme Ann Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 99,593 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph M. Lee, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. — G. G. Kronenberger, avocat.

6 sept—6 10 15

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

1724 rue Soniat, près de l'avenue St Charles une résidence simple à deux étages, belle, neuve et retirée, contenant salle à manger, office, cuisine, 4 chambres à coucher, cabinets pour linge et vêtements, jolies salle à bains, toutes les améliorations modernes, galerie devant et derrière, hangars, Etc.

Succession de Chas J. Silverstein.

No 100,499—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 30 août 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Soniat, Dryades, Dufossat et Sud Rempart, ladite portion de terre est composée de tout le lot A et une moitié du lot B désignée sur un plan dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté le 17 mai 1906, et attaché à un acte de vente d'Henry Frigal au Third District Building and Loan Association, enregistré dans le livre des transferts 208, folio 770, selon lequel plan lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: Lot A commence 61 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue S. Rempart et mesure 30 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 90 pieds et la moitié du lot B, touche au lot A et mesure 15 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles, le tout pour être vendu en bloc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et pour l'acte de vente, devant Lyle Saxon, notaire. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

Sol. Weiss, avocat.

1er sept—1 8 15 22 29—oct 3

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Grand et Attrayant Cottage 1224 avenue Henry Clay.

Aux enchères MARDI, le 8 octobre à midi.

Succession d'Isabel Pullum, épouse d'Arthur C. Morcross.

No 101,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Div. B, maintenant absent en congé, signé le 6 septembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI 8 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Henry Clay et les rues Perrier, Prytanée et Calhoun, lesdits lots étant désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par E. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 2 avril 1893, et attaché à un acte passé devant Fred Zengel, le 18 mai 1893, et d'après lequel les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Lot No 1 ferme le coin de l'avenue Henry Clay et la rue Prytanée et mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Prytanée de 132 pieds 8 pouces et 2 lignes et quart et une profondeur sur l'autre ligne de côté se séparant du lot No 2 de 133 pieds 1 1|2 ligne et une largeur sur l'arrière de 28 pieds 11 pouces et 3 1|2 lignes. Lot No 2 touche au lot No 1 et mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue Henry Clay par une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 1 de 133 pieds et 1 1|2 ligne et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 3 sur ledit plan de 132 pieds 4 pouces et 3|4 d'une ligne et une largeur sur l'arrière de 28 pieds 11 pouces et 3 1|2 lignes.

2° Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, et la touchant, lequel lot est désigné par le No. 3, et lequel dit lot No. 3 mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay, 28 pieds 11 pouces et 3 1|2 lignes de largeur sur l'arrière, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Prytanée de 132 pieds, 4 pouces et 3|4 de lignes, et une profondeur de sur la ligne de côté vers la rue Perrier de 133 pieds 8 pouces.

3° Une certaine bande ou parcelle de terrain située dans le même carré que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, adjoignant la propriété ci-dessus décrite; lot No 3, étant une parcelle du lot No 4, adjoignant le lot No 3 et mesurant 10 pieds de face sur l'avenue Henry Clay par 132 pieds, 8 pouces de profondeur sur la ligne la séparant du lot No 3 et 133 pieds, 9 pouces sur l'autre ligne de côté la séparant de l'autre partie du lot No 4.

La propriété décrite ci-dessus avec les améliorations qui s'y trouvent forme un terrain.

Conditions — A savoir: Un tiers en plus comptant, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, un de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossé avec aval pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale avec lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec pacte de "non alienando" et confession de jugement, procès-exécutoire et toutes les autres clauses usuelles de sûreté contenues dans les actes de vente en crédit de cette ville, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, et l'assurance devant être transférée au porteur des billets.

Les taxes pour l'année 1912 devront être payées au pro rata. L'acte de vente devra être passé devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 0|0 fait au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.
W. N. Westerfield, avocat.

8 sept—8 15 22 29—oct 6 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Julia Theresa Hecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,706—Division A—Attendu que John Joseph Hecker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Julia Theresa Hecker, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat.

10 sept—10 14 19

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

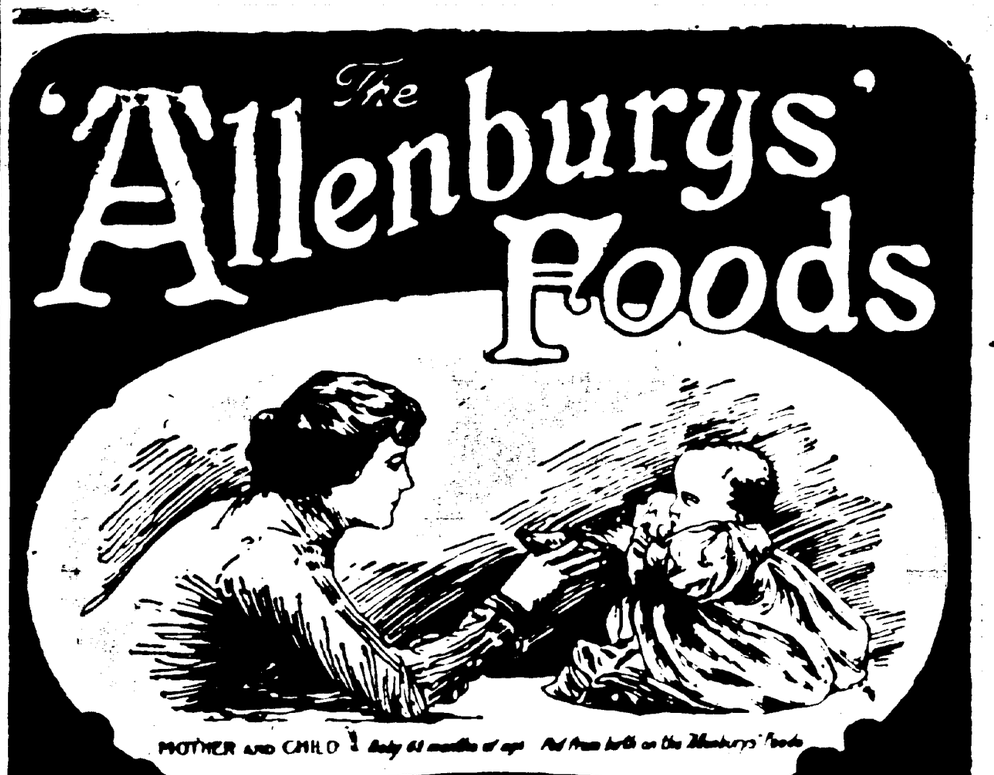

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.